



CONSEIL MUNICIPAL SEANCE ORDINAIRE DU 18 MARS 2013

COMPTE RENDU DE SEANCE

Nombre de membres
composant
le conseil municipal : 33

Nombre de membres
en exercice : 33

Nombre de conseillers
présents ou
représentés : 33

L'an deux mille treize, le dix-huit mars, à huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence du docteur André GARRON, Maire.

Étaient présents :

GARRON André, ARNAUDO Michèle, DUPONT Thierry, RAVINAL Danièle, ACROSSE Paul, SMADJA Marie-Aurore, BOUBEKER Patrick, DROESCH Michel, BOTA Yasmine, LAUNAY Michel, DESVILETTES Louis, CAPELA Marie-Pierre, BONIFAY Rose-Marie, BORELLI Huguette, GUERRUCCI Alberto, DELGADO Alexandra, ROUX Jean-Paul, TREQUATTRINI Pascale, LUQUAND Jean-Pierre, AUTRAN Martine, LE TINNIER Nathalie, ROCHE François, MAESTRACCI Sylvie, RIMBAUD Georges, CHASTAIGNET Elisabeth, KASPERSKI Christophe,

Absents excusés ayant donné procuration :

COIQUAULT Jean-Pierre donne procuration à ROUX Jean-Paul, LAURERI Philippe donne procuration à DUPONT Thierry, RIGAUD Catherine donne procuration à GARRON André, CHAUCHE Dalel donne procuration à RAVINAL Danièle, VALLE Evelyne donne procuration à LAUNAY Michel, BOUTIER Jean-Paul donne procuration à LUQUAND Jean-Pierre, FOREST Marie-Paule donne procuration à RIMBAUD Georges

La séance est ouverte ce lundi 18 mars 2013, à 08 h 30, sous la présidence de son maire en exercice, le docteur André GARRON, qui procède à l'appel nominal des membres présents.

Il est procédé ensuite à la désignation du secrétaire de séance comme suit :
Proposition : Madame Yasmine BOTA

Adoption du compte rendu de séance du:

Pour : 33

Contre : 0

Abstentions : 0----- ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR

Ordre	Objet du projet de délibération	Rapporteur
1	Pôle services techniques – Antenne administrative et comptable – Demande de subvention au conseil régional PACA – Réhabilitation de la salle Quiétude.	André GARRON
2	Pôle services techniques – Antenne administrative et comptable – Aide du conseil général du Var dans le cadre de la programmation 2013.	André GARRON

Délibération n°1

Objet : Pôle services techniques – Antenne administrative et comptable – Demande de subvention au Conseil Régional PACA – Réhabilitation de la salle Quiétude.

Rapporteur : André GARRON, Maire.

La commune a pour projet de réhabiliter la salle Quiétude, équipement de proximité, situé en plein centre-ville, sur la place du général de Gaulle.

Cet espace polyvalent, d'une surface de 180 m², est mis à la disposition de plusieurs associations, afin d'y exercer de multiples activités : loto, jeux de cartes, galette des rois, assemblée, réunions diverses, etc.

Le montant des travaux de réhabilitation est estimé à 241 000 € HT.

Cette opération peut bénéficier d'une subvention au titre du soutien régional aux équipements de proximité.

Le taux d'intervention pour un montant subventionnable de 150 000 € à 500 000 € HT est de 10 %.

Ouverture du débat :

Interventions :

Monsieur le maire : 00,47

Monsieur Christophe KASPERSKI : 00,28

Monsieur le maire : 00,13

Monsieur Christophe KASPERSKI : 00,09

Monsieur le maire : 01,20

Monsieur Christophe KASPERSKI : 00,28

Monsieur le maire : 01,41

Monsieur Christophe KASPERSKI : 00,08

Monsieur le maire : 00,36

Monsieur Christophe KASPERSKI : 00,13

Monsieur le maire : 00,32

Exprimés : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstentions : 0 -----

ADOPTÉE

Délibération n°2

Objet : Pôle services techniques – Antenne administrative et comptable – Aide du conseil général du Var dans le cadre de la programmation 2013.

Rapporteur : André GARRON, Maire.

Le contrat de territoire est un dispositif d'aide aux communes et EPCI, qui a pour objectif d'assurer un développement équilibré de chaque territoire.

A travers ce dispositif le département accompagne financièrement les communes et les intercommunalités dans leurs projets de développement, en tenant compte des spécificités de chaque territoire et des objectifs prioritaires.

Le conseil général du Var recense actuellement les projets d'investissement de chaque commune et EPCI, pour définir les opérations structurantes qui pourront être intégrées au futur contrat de territoire 2013-2015, en cours de préparation.

Ouverture du débat :

Interventions :

Monsieur le maire : 02,28

Exprimés : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstentions : 0 -----

ADOPTÉE

➤ Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 16 mai 2013 à 18h30 à la salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce lundi 18 mars 2013 à 08h45.

Les débats du conseil municipal font l'objet d'un enregistrement audio qui est consultable au secrétariat de la direction générale dès l'affichage du compte rendu de séance.

Le compte rendu de séance est affiché conformément à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales et le procès verbal est publié au recueil des actes administratifs

Docteur André GARRON
Maire de Solliès-Pont



0 0 00 0000 000
0 0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0000 0 0
0 0 0 0 0 0 000
00 00 0000 0 0

0000 0 0000 00 00 0
0 0 00 0 0 0 0 00
0 0 0 0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0 0 0 0
00 000 00 00 000

0000 00 0000 0000 000 000
0 0 0 0 0 0 0 0
0 0 000 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0 0 0
00 00 0 0000 0 0 0

